

COMMUNE DE QUEYRAC
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2022
TRANSPORT SCOLAIRE DE QUEYRAC

le douze avril deux mil vingt trois, à vingt heures
le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Claude LASSALLE, Maire Adjoint, délibérant sur le compte-administratif de l'exercice 2022 dressé par Mme CHAMBAUD, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,
1/ lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF	EXPLOITATION		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Transport scolaire						
Résultats reportés		28 411,05		14 490,55		
Opérations de l'exercice	24 952,38	16 546,35	7 658,63	10 752,00		
TOTAUX	24 952,38	44 957,40	7 658,63	25 242,55	32 611,01	70 199,95
Résultats de clôture		20 005,02		17 583,92		37 588,94
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES						
RESULTATS DEFINITIFS		20 005,02		17 583,92		37 588,94

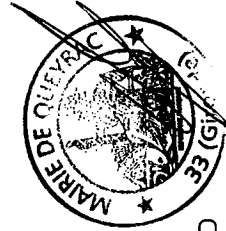
Mme CHAMBAUD quitte la salle lors du vote
2/ constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour la comptabilité annexe, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3/ reconnaît la sincérité des restes à réaliser
4/ arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus
Ont signé au registre des délibérations :

Pour expédition conforme, le 14/04/2023
QUEYRAC,
Le Maire, Véronique CHAMBAUD

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15
Nombre de conseillers municipaux présents : 11
Date convocation : 06/04/2023
Suffrages exprimés : 13

CONTRE : 0
ABSTENTION: 2



La secrétaire de Séance Cathy TRASSARD